



DÉLÉGATION RHÔNE ALPES



Régionale **D'ÉLEVAGE** DU DOGGEN CLUB DE FRANCE

DIMANCHE 28 JUIN 2026



MFR LE VILLAGE, 38490 SAINT-ANDRÉ-LE GAZ

DÉLÉGATION AQUITAINE

RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

DU DOGGEN CLUB DE FRANCE



SAMEDI 10 OCTOBRE 2026

parc des vergers 33210 Langon

Buvette disponible sur place le midi

JUGE : MR RICARDO SILVA (P)



Samedi 10 Octobre
repas convivial
le soir



CONTACT : *Marine Rio* - Tel: 0684936599

inscription sur



EXPOSITION RÉGIONALE D'ÉLEVAGE DU DOGGEN CLUB DE FRANCE

Délégation Rhône-Alpes



ST ANDRE LE GAZ (38)

Dimanche 28 juin 2026

Extrait de l'Article 13 du Règlement des Expositions applicable au 31 Mai 2019 : Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle.

**Votre partenaire
pour sa santé, pour la vie**



LAPSA®

Laboratoire pour la Santé Animale

www.lapsa-lab.fr



FORTISSIMO ART

L'ART DU LUXE CANIN

La noblesse. Le style. L'excellence.



FORTISSIMO ART

• LUXURY DOG FASHION •

DES CRÉATIONS
HAUTE COUTURE
POUR CHIENS D'EXCEPTION
COMME LE DOGUE ALLEMAND



MATIÈRES NOBLES
FINITIONS PRESTIGIEUSES
QUALITÉ EXCEPTIONNELLE
FABRICATION ARTISANALE



CRÉÉE PAR
Joanna Bach ♥
EN POLOGNE 🇵🇱

AMBASSADRICE EN FRANCE

Céline Celinette Néphitims

Retrouvez-moi sur Facebook

FORTISSIMO ART - L'EXCELLENCE AU SERVICE DE L'ÉLÉGANCE CANINE

LE MOT DES DÉLÉGUÉS

Chers exposants, Chers amis,

Nous voici réunis pour notre 6ème régionale d'élevage qui se déroule de nouveau à la MFR de Saint André le Gaz, comme à nos débuts. Saint André le Gaz est une petite commune du nord Isère, faisant partie de la communauté des communes du Vals du Dauphiné dont le siège se trouve à La Tour du Pin, sous-préfecture de l'Isère. La MFR qui dispose d'une formation par alternance de classe allant de la 4ème au BTS dans la filière canine et féline, est un merveilleux lieu pour accueillir nos chers compagnons, les Dogues Allemands. Nous remercions Madame Estelle Monnet, formatrice à la MFR, pour sa disponibilité et son aide pour pouvoir organiser de nouveau cette exposition.

Autour d'une passion commune, nous avons réunis 46 dogues allemands, ce qui est peu par rapport aux années précédentes, mais avec la conjoncture actuelle, nous sommes tout de même heureux d'une telle participation, à une date proche du Championnat de France. Nous vous remercions pour vos efforts, votre implication et votre fidélité.

Nous remercions par sa présence, M. Thierry ZALC, juge éleveur qui nous a fait le plaisir de venir départager nos chers compagnons, ainsi que M. Gérard MIGNOT, Président du Doggen Club de France, présent la veille pour animer la formation sur les maladies du rachis et pour la confirmation et le passage du TAN pour plusieurs dogues allemands, ce jour-même.

Nous remercions nos sponsors pour leur générosité :

- LAPSA : fabricant français d'aliments, de produits de prévention et de soins chiens et chats
- FORTISSIMO ART, articles vestimentaires et accessoires pour chiens.

Nous remercions comme toujours, tous les bénévoles et amis, fidèles au poste, qui ont participé à la mise en place de cette journée, pour leur aide et leur soutien, afin que cette régionale soit placée sous le signe du partage et de la convivialité

Et bien sûr, nous remercions tous les exposants, certains venant de très loin, car sans vous, il n'y aurait pas d'exposition. Profitez au mieux de cette journée, dans la joie et la bonne humeur et que nos dogues allemands fassent honneur à notre race.

Vos délégués régionaux, Catherine et Miguel

JURY

Juge : M. Thierry ZALC

Assesseur : M. Camille ESTRABAUT

Responsable bien-être animal : M. Gérard MIGNOT

VÉTÉRINAIRE : DR VRE FRANÇOISE BOUSQUET

clinique vétérinaire des Roches,

La Crapezine, 38510 PASSINS

Tél : 04.74.80.17.53

DÉROULEMENT DU RING D'HONNEUR

8 h - Contrôle vétérinaire

9 h – Début des jugements individuels

12 h – 13 h pause déjeuner avec apéritif du club selon l'avance des jugements

RING D'HONNEUR

Groupe Vénérable

Classe Vétérán

Groupe Sénior

Classe Bout'Chou

Classe Baby

Classe Puppy

Classe débutant

Meilleures Allures

Jeunes Présentateurs

Meilleur Couple – Paire

Meilleur Lot d'élevage

Meilleur Lot reproducteur

Classe Jeune

Meilleurs Adultes

Meilleur Dogue Mâle

Meilleur Dogue Femelle

BIS

BOS

Meilleur Vétérán

Meilleur Jeune

RESPECTEZ NOTRE ENVIRONNEMENT ET LE LIEU

UTILISEZ les SACS POUBELLES et les SACS à CROTTES

qui vous ont été remis à l'entrée de l'exposition.

UTILISEZ les CONTAINERS mis à votre disposition.

RAMENEZ vos BOUTEILLES VIDES à la BUVETTE.

**Bulletin d'adhésion ou de renouvellement
au Doggen Club de France disponible au secrétariat**

RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS DU DOGGEN CLUB DE FRANCE

OBLIGATIONS DE L'EXPOSANT :

L'exposant accepte de façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de l'exposition mentionnés ci-dessous.

En conséquence, l'exposant exonère spécialement et entièrement le club de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers ...) survenus à son chien ou causés par lui à lui-même ou à autrui.

L'exposant certifie sur l'honneur que son chien ou son chenil n'est pas, à sa connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteint de maladies contagieuses et s'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici le jour de l'exposition.

En cas de fausse déclaration, l'exposant accepte d'ores et déjà de se voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de son chien et son exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

En s'engageant, l'exposant accepte expressément que le DCF utilise les images filmées ou photographées prises lors de la manifestation dans ses supports de communication (site internet, revues, documents à destination de formation...).

DÉBUT DES JUGEMENTS :

9 heures pour les concours tenus la journée entière⁽¹⁾,
14 heures pour les concours tenus l'après-midi⁽²⁾.

ANNULATION :

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

DROITS D'INSCRIPTION AUX CONCOURS :

Les dogues engagés doivent être la propriété de l'exposant.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements
- les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf pour les lots d'élevage et la classe reproducteur
- toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition
- tout chien ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit

Le Doggen Club de France se réserve le droit de refuser tous engagements qu'il croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

Les tarifs en vigueur sont ceux inscrits sur la feuille d'engagement. Pour bénéficier des récompenses réservées aux membres du Club, il faut être à jour de sa cotisation.

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut présenter son dogue. Il sera envoyé à l'exposant un accusé de réception qui devra être présenté au secrétariat de l'exposition.

SERVICE VÉTÉRINAIRE :

(Obligatoire - à partir de 8 heures⁽¹⁾ ou de 13 heures⁽²⁾)

Le Service vétérinaire sera assuré par un docteur-vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi - tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition - des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations, des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits, ainsi que des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel. Il est nécessaire de se munir du carnet de vaccination ou du carnet européen du chien.

PRÉSENTATION :

Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout « double Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit à toute autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout autre objet, sifflet et autre gestulation. Le Juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring, soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de Juge. En régions d'élevage, une certaine tolérance peut être accordée par le Juge qui est seul maître dans son ring, si cela lui permet de mieux apprécier les qualités du sujet.

AFFICHAGE : Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES ET GROUPES CHAPRÉS :

ATTENTION !

Un chien ne peut être inscrit que dans une seule classe, même si l'exposition a lieu sur deux jours.

La date prise en compte pour l'admission dans une classe est la date anniversaire du chien au jour du jugement.

Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la feuille d'engagement sera inscrit d'office dans la classe correspondant à son âge.

• CLASSES INDIVIDUELLES

❖ **Classes concourant pour le meilleur Dogue**

BOUÏ CHOU : Pour les chiens âgés de 3 mois à moins de 4 mois

BABY : Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

PUPPY : Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

DEBUTANT : Pour les chiens âgés de 9 mois à moins de 12 mois.
En RE et NE, les seules races dont l'âge minimum pour la Confirmation est fixé à 15 mois, pourront être engagés dans une Classe Débutant (9 à 12 mois) ne permettant pas l'attribution du qualificatif Excellent.

JEUNE : Pour les chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois.

INTERMÉDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois.

OUVERTE : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

CHAMPION : Pour les chiens titulaires des titres de Champion National ou International. (Joindre justificatifs).
Les chiens Champions de France (Ch. CF) peuvent s'inscrire uniquement en Classe Champion à la RE.

Il sera procédé sur le ring, à la vérification des N° d'identification, avant l'attribution des CACS et RCACS ainsi qu'avant le décernement des titres de Vainqueurs du Club.

VÉTÉRAN : Pour les chiens âgés de 8 ans à moins de 10 ans.

• **GROUPES** (Les résultats obtenus en RE et NE ne pourront pas figurer dans le fichier de la SCC)

SENIOR : Pour les chiens âgés de 6 ans à moins de 8 ans.

VÉNÉRABLE : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 10 ans.

• CLASSES COLLECTIVES

Les engagements en classes collectives se font exclusivement « au poteau », c'est-à-dire, sur place, le jour de l'exposition.

CLASSE D'AFFIXE : Pour au moins 3 chiens et maximum 5 chiens d'une même variété, issus d'un même élevage et inscrits dans une classe individuelle.

CLASSE DE REPRODUCTEUR : Le reproducteur accompagné de 3 chiens minimum et de 5 chiens maximum, d'une même variété, issus de ce géniteur en descendance directe au 1^{er} degré et inscrits dans une classe individuelle.

COUPLE : Pour 2 chiens d'une même variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et inscrits dans une classe individuelle.

PAIRE : Pour 2 chiens d'une même variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et inscrits dans une classe individuelle.

La présentation de la carte d'identification des 2 chiens pourra être demandée lors de l'inscription en couple ou en paire.

- l'examen de confirmation - si demande exprimée par le propriétaire au recto - pourra être fait durant ou après le jugement du chien en classe individuelle (confirmation possible à compter de 15 mois)

N.B. : Dans certaines expositions organisées par le Club, les jugements se font sans classement. Les jugements peuvent s'effectuer avec un Juge individuel ou par un Jury collégial. En cas de jugements par un collégium de Juges, un président du Jury sera nommé.

RÉCLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-là sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise au D.C.F. si, après examen, des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés immédiatement et sans appel par les membres du comité du D.C.F. présents.

SANCTIONS : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par le D.C.F., avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées à la Société Centrale Canine :

- les exposants qui se rendront coupables de fautes contre l'honneur
- les exposants qui auront fait une fausse déclaration
- les exposants qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité
- les exposants qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte à l'intégrité des Juges, du Doggen Club de France et de la Société Centrale Canine
- les exposants qui auront remplacé un chien par un autre

• TRÈS IMPORTANT •

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un appel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

STATISTIQUES DES 46 CHIENS INSCRITS

DOGUE ALLEMAND Fauve

Classe	Sexe	Numéros	Nb.	Juge
VETERAN	Mâles	1 à 1	1	M. ZALC Thierry
PUPPY	Mâles	2 à 2	1	M. ZALC Thierry
INTERMEDIAIRE	Mâles	3 à 3	1	M. ZALC Thierry
OUVERTE	Mâles	4 à 4	1	M. ZALC Thierry
CHAMPION	Mâles	5 à 5	1	M. ZALC Thierry
VETERAN	Femelles	6 à 6	1	M. ZALC Thierry
BABY	Femelles	7 à 7	1	M. ZALC Thierry
JEUNE	Femelles	8 à 8	1	M. ZALC Thierry
INTERMEDIAIRE	Femelles	9 à 9	1	M. ZALC Thierry
OUVERTE	Femelles	10 à 12	3	M. ZALC Thierry
CHAMPION	Femelles	13 à 13	1	M. ZALC Thierry

DOGUE ALLEMAND Bringé

INTERMEDIAIRE	Mâles	14 à 14	1	M. ZALC Thierry
OUVERTE	Mâles	15 à 17	3	M. ZALC Thierry
VETERAN	Femelles	18 à 18	1	M. ZALC Thierry
PUPPY	Femelles	19 à 20	2	M. ZALC Thierry
OUVERTE	Femelles	21 à 22	2	M. ZALC Thierry
CHAMPION	Femelles	23 à 23	1	M. ZALC Thierry
SENIOR 6 ET PLUS	Femelles	24 à 24	1	M. ZALC Thierry

DOGUE ALLEMAND Noir

VETERAN	Mâles	25 à 25	1	M. ZALC Thierry
PUPPY	Mâles	26 à 26	1	M. ZALC Thierry
INTERMEDIAIRE	Mâles	27 à 27	1	M. ZALC Thierry
CHAMPION	Mâles	28 à 28	1	M. ZALC Thierry
PUPPY	Femelles	29 à 29	1	M. ZALC Thierry
INTERMEDIAIRE	Femelles	30 à 32	3	M. ZALC Thierry
OUVERTE	Femelles	33 à 33	1	M. ZALC Thierry
CHAMPION	Femelles	34 à 34	1	M. ZALC Thierry

DOGUE ALLEMAND blanc bigarré de noir

PUPPY	Mâles	35 à 35	1	M. ZALC Thierry
VETERAN	Femelles	36 à 36	1	M. ZALC Thierry
PUPPY	Femelles	37 à 37	1	M. ZALC Thierry
DEBUTANT	Femelles	38 à 38	1	M. ZALC Thierry

OUVERTE	Femelles	39 à 39	1	M. ZALC Thierry
SENIOR 6 ET PLUS	Femelles	40 à 40	1	M. ZALC Thierry

DOGUE ALLEMAND Bleu<

PUPPY	Femelles	41 à 41	1	M. ZALC Thierry
JEUNE	Femelles	42 à 44	3	M. ZALC Thierry
INTERMEDIAIRE	Femelles	45 à 46	2	M. ZALC Thierry

LISTE DES CHIENS EXPOSES

DOGUE ALLEMAND FAUVE

Juge : M. ZALC Thierry

• CLASSE VETERAN MALE •

- 1 ONLY YOU DU JARDIN DE L'OLYMPHE LOF : 081375/10217 - id : 250268732129069 né le 23/01/2018 (ELCO-RAZON DES TERRES DE LA RAIRIE x GUAPA DU DOMAINE DES HAUTES PLAINES) Prod : Mme MARTINEZ Tiziana, Prop : Mme BRUN Annie

• CLASSE PUPPY MALE •

- 2 ATILLA DE LA SYMPHONIE D'HEROLD LOF : 088414 - id : 250269699804520 né le 07/11/2025 (ALL OF ME-F DEL PICCOLO JIGO x SMOOKY DE LA LEGENDE DU BEL HORIZON) Prod : M. DELERUE Christophe, Prop : Mme PIRES Tiphaine

• CLASSE INTERMEDIAIRE MALE •

- 3 VALDO ECCO DE LA GUILDE DES NEPHILIMS LOF : 087739/10760 - id : 250269591847041 né le 05/09/2024 (PALENQUE DES DOGUES DE GARRIGUES x (CH) PURPLE HEART DE LA GUILDE DES NEPHILIMS) Prod et prop : Mme COTTIER Céline

• CLASSE OUVERTE MALE •

- 4 RUFUS DES PERLES D'APHRODITE (dit Revoeur) LOF : 083947/10687 - id : 250268723021722 né le 20/11/2020 ((CH) ELRED NORACH x OPS DES PERLES D'APHRODITE) Prod : Mme SZEKELY Mélanie, Prop : Mme STRAZZERI Sonia

• CLASSE CHAMPION MALE •

- 5 (CH) VAL-WILLO DU VAL DE CELLE LOF : 087386/10752 - id : 250269611066384 né le 13/06/2024 (TIBALD DES PETITES VERNIERES x REQUIEM DU VAL DE CELLE) Prod : M. BOULANGER Sylvain, Prop : Mlle LOISELET Michèle

• CLASSE VETERAN FEMELLE •

- 6 (CH) OLYMPEA-F DELLA ZAIDA NERA LOF : 082845/13523 - id : 380260101181357 née le 09/05/2018 (LEBRON JAMES DU JARDIN DE L'OLYMPHE x HIPOGRYF FARAH) Prod : M. NAZZARENO Lucci, Prop : Mme MARTINEZ Tiziana

• CLASSE BABY FEMELLE •

- 7 ATHOE DU JARDIN DES DRAGONS LOF : 088549 - id : 250269592284160 née le 29/12/2025 (VERDI DE LA BENJAMINE x TEFITY DU JARDIN DES DRAGONS) Prod : Mme M. LECOURT Céline et Geoffrey, Prop : M. LECOURT Geoffrey

• CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 8 AH JE NE SAIS QUOI DU MOURRE D'AGNIES LOF : 088510 - id : 250268782061604 née le 15/09/2025 (TULIPAN Z KUZNI NAPOLEONSKIEJ x SEZAMKA Z KUZNI NAPOLEONSKIEJ) Prod et prop : M. HENSELER-CAMPANA Bernard

• CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE •

- 9 ZLATO'A CHEER'LOCK RKF : 7206037 - id : 990000011394951 née le 06/10/2024 (CORLEONE DE MAYESTE x ZLATO'A KLAUDIA) Prod : Mme POPOVA Anna, Prop : Mme COTTIER Céline

• CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 10 TXENARA DE LA GUILDE DES NEPHILIMS LOF : 085882/14079 - id : 250269590819102 née le 17/08/2022 (GANDALF DEL SARDEU x PURPLE HEART DE LA GUILDE DES NEPHILIMS) Prod : Mme COTTIER Céline, Prop : Mme MERCIER Maryse

- 11 **UM ATIKA DU MOURRE D'AGNIES** LOF : 087189 - id : 250268781055753 née le 28/11/2023 (*UNDI-F KORONA BOREALIS x STRACCIATELLA Z KUZNI NAPOLEONSKIEJ*) Prod : M. HENSELER-CAMPANA Bernard, Prop : M. GHACIRI Nacim
- 12 **UMAKHIAVELLI DE LA GUILDE DES NEPHILIMS** LOF : 086912/14233 - id : 250269591188687 née le 18/09/2023 (*RED DE L'OUTSAINA x PURPLE HEART DE LA GUILDE DES NEPHILIMS*) Prod : Mme COTTIER Céline, Prop : Mme SIMON Françoise

• **CLASSE CHAMPION FEMELLE** •

- 13 (CH) **TEBALDI DES PETITES VERNIERES** LOF : 086202/14131 - id : 250269101087983 née le 28/12/2022 (*ORLIK Z KUZNI NAPOLEONSKIEJ x OBJECTION VOTRE HONNEUR DES PETITES VERNIERES*) Prod : MM. MIGNOT Gérard / VIAUD Philippe, Prop : Mme PERRAULT Maryline

DOGUE ALLEMAND BRINGÉ

Juge : M. ZALC Thierry

• **CLASSE INTERMEDIAIRE MALE** •

- 14 **VZAO DORAN DOXOSS DE LA GUILDE DES NEPHILIMS** LOF : 087735/10757 - id : 250269591847523 né le 05/09/2024 (*RED DE L'OUTSAINA x PURPLE HEART DE LA GUILDE DES NEPHILIMS*) Prod : Mme COTTIER Céline, Prop : Mme LE HEN Cathy

• **CLASSE OUVERTE MALE** •

- 15 **UMPORIO LE PRESTIGE DE LA GUILDE DES NEPHILIMS** LOF : 086916/10697 - id : 250269591188611 né le 18/09/2023 (*RED DE L'OUTSAINA x PURPLE HEART DE LA GUILDE DES NEPHILIMS*) Prod et prop : Mme COTTIER Céline
- 16 **UNESCO DES JOYAUX D'ALLYTHELIA** LOF : 086973/10720 - id : 250269699646359 né le 07/11/2023 (*ONLY YOU DU JARDIN DE L'OLYMPHE x SPIRIT DES JOYAUX D'ALLYTHELIA*) Prod et prop : Mme FREESS Isabelle
- 17 **U-TERBEL DU MOURRE D'AGNIES** LOF : 087190/10766 - id : 250268781055752 né le 28/11/2023 (*UNDI-F KORONA BOREALIS x STRACCIATELLA Z KUZNI NAPOLEONSKIEJ*) Prod et prop : M. HENSELER-CAMPANA Bernard

• **CLASSE VETERAN FEMELLE** •

- 18 **OUAFA DE LA BENJAMINE** LOF : 081584/13471 - id : 250269590349400 née le 15/03/2018 (*KANNAN FLOSCULI ST.FRANCISCUS x MAELLE DE LA BENJAMINE*) Prod : Mme MAUNDER-PORTRON Véronique, Prop : Mme BRUN Annie

• **CLASSE PUPPY FEMELLE** •

- 19 **AIKA DE LA SYMPHONIE D'HEROLD** LOF : 088419 - id : 250269699804909 née le 07/11/2025 (*ALL OF ME-F DEL PICCOLO JIGO x SMOOKY DE LA LEGENDE DU BEL HORIZON*) Prod et prop : M. DELERUE Christophe
- 20 **ATHENA DE LA SYMPHONIE D'HEROLD** LOF : 088417 - id : 250269699783720 née le 07/11/2025 (*ALL OF ME-F DEL PICCOLO JIGO x SMOOKY DE LA LEGENDE DU BEL HORIZON*) Prod : M. DELERUE Christophe, Prop : Mme PIRES Tiphaine

• **CLASSE OUVERTE FEMELLE** •

- 21 **TSAO KO DES PETITES VERNIERES** LOF : 086206/14150 - id : 250269101087720 née le 28/12/2022 (*ORLIK Z KUZNI NAPOLEONSKIEJ x OBJECTION VOTRE HONNEUR DES PETITES VERNIERES*) Prod : MM. MIGNOT Gérard / VIAUD Philippe, Prop : M. MIGNOT Gérard
- 22 **UNEDAME2GRANDENOBLESSE DES JOYAUX D'ALLYTHELIA** LOF : 086978/14277 - id : 250269699646480 née le 07/11/2023 (*ONLY YOU DU JARDIN DE L'OLYMPHE x SPIRIT DES JOYAUX D'ALLYTHELIA*) Prod : Mme FREESS Isabelle, Prop : Mme GAUTHIER Laure

• **CLASSE CHAMPION FEMELLE** •

- 23 (CH) **TEFITY DU JARDIN DES DRAGONS** LOF : 086117/14170 - id : 250269591150131 née le 14/11/2022 (*RANDJO DU JARDIN DE L'OLYMPHE x POCAHONTAS AU ROYAUME DE LEYLA*) Prod : Mme M. LECOURT Céline et Geoffrey, Prop : M. LECOURT Geoffrey

• **CLASSE SENIOR FEMELLE** •

- 24 (CH) **O RAGE O DU GARRONOUX** LOF : 081725/13536 - id : 250268732353814 née le 15/07/2018 (*MEZZO DU VAL DE CELLE x IRISH COFFEE DU GARRONOUX*) Prod et prop : M. Mme LEVERBE Jean et Armelle

DOGUE ALLEMAND NOIR

Juge : M. ZALC Thierry

• **CLASSE VETERAN MALE** •

- 25 **NEBBIU DU VAL DE COURAME** LOF : 081161/10198 - id : 250268732052425 né le 09/11/2017 (*HENZO DU MOULIN DES PENNES x HEATHER DU VAL DE COURAME*) Prod : Mme CHARDON-DECHAUX Ghislaine, Prop : Mme PONTICELLI Chantal

• CLASSE PUPPY MALE •

- 26 **AEMONDE DE LA COMTE D'EREBORE** LOF : 088463 - id : 250269699804385 né le 16/11/2025 (*THEMISTOKHLE DE L'OUTSAINA x VALINOR DE L'OUTSAINA*) Prod : Mme GOUFFON MEINDER Marlène, Prop : Mme GOUFFON Marlène

• CLASSE INTERMEDIAIRE MALE •

- 27 (c) **VICTOR DE LA BENJAMINE** LOF : 087901 - id : 250268781578709 né le 30/11/2024 (*RASCAR CAPAC DE LA GUILDE DES NEPHILIMS x SHOOTIN THE DARK DE LA BENJAMINE*) Prod : Mme MAUNDER-PORTRON Véronique, Prop : Mme LECERF Patricia

• CLASSE CHAMPION MALE •

- 28 (CH) **U2 DES GEANTS DU PARADIS D'HAVA** LOF : 086625/10669 - id : 250269610711397 né le 22/05/2023 (*ALESSANDRO CORONEGRA x ROXANE DES GEANTS DU PARADIS D'HAVA*) Prod : M. MEURICE Grégory, Prop : Mme DEMARS Christel

• CLASSE PUPPY FEMELLE •

- 29 **ANAIRE DE LA COMTE D'EREBORE** LOF : 088458 - id : 250269699804490 née le 16/11/2025 (*THEMISTOKHLE DE L'OUTSAINA x VALINOR DE L'OUTSAINA*) Prod : Mme GOUFFON MEINDER Marlène, Prop : Mme GOUFFON Marlène

• CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE •

- 30 **APPOKA'LIPPS DE LA GUILDE DES NEPHILIMS** LOF : 087913/14327 - id : 250269591844818 née le 17/01/2025 (*FRANKLIN MODRY EFEKT x T'SIOBHAN BETSABHEE DE LA GUILDE DES NEPHILIMS*) Prod et prop : Mme COTTIER Céline

- 31 **VELOURS NOIR DES GEANTS DU PARADIS D'HAVA** LOF : 087586/14324 - id : 250268781555647 née le 27/09/2024 (*GUERRINO MODRY EFEKT x UCRECE DU DOMAINE DE KALKIS*) Prod : M. MEURICE Grégory, Prop : M. Mme LEVERBE Jean et Armelle

- 32 **VICTOIRE DU PARC DES VAUX** LOF : 087659/14321 - id : 250269300380350 née le 08/09/2024 (*PEGANE DE LA BENJAMINE x SYMPHONIE DU PARC DES VAUX*) Prod : M. BRAMAS Christian, Prop : Mme GAUTHIER Laure

• CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 33 **VALINOR DE L'OUTSAINA (dite Valinore)** LOF : 087753/14273 - id : 250268781204982 née le 08/03/2024 (*SOL INVICTUS DE L'OUTSAINA x THEA DE L'OUTSAINA*) Prod : Mme ESPOSITO Floriane, Prop : Mme GOUFFON Marlène

• CLASSE CHAMPION FEMELLE •

- 34 (CH) **SHOOTIN THE DARK DE LA BENJAMINE** LOF : 084867/14066 - id : 250269611244077 née le 07/08/2021 (*PUCKA DES ILES AUX FALAISES x MADININA DE LA BENJAMINE*) Prod : Mme MAUNDER PORTRON Veronique, Prop : M. Mme SOICHET Yves et Christelle

DOGUE ALLEMAND BLANC BIGARRÉ DE NOIR

Juge : M. ZALC Thierry

• CLASSE PUPPY MALE •

- 35 **ARAGORN DE LA COMTE D'EREBORE** LOF : 088462 - id : 250269699804375 né le 16/11/2025 (*THEMISTOKHLE DE L'OUTSAINA x VALINOR DE L'OUTSAINA*) Prod : Mme GOUFFON MEINDER Marlène, Prop : Mlle DEWASMES Audrey

• CLASSE VETERAN FEMELLE •

- 36 **NIRVANA DU CASTRUM BRIMONIAE** LOF : 081398/13560 - id : 250269608041903 née le 05/12/2017 (*JERRY-LEE DU TEMPLE SACRE D'HELOISE x LASKA DE LA VALLEE ARGENTEE*) Prod et prop : M. GILMARDAIS Ludovic

• CLASSE PUPPY FEMELLE •

- 37 **ARWEN DE LA COMTE D'EREBORE** LOF : 088459 - id : 250269699804552 née le 16/11/2025 (*THEMISTOKHLE DE L'OUTSAINA x VALINOR DE L'OUTSAINA*) Prod : Mme GOUFFON MEINDER Marlène, Prop : Mme GOUFFON Marlène

• CLASSE DEBUTANT FEMELLE •

- 38 **AUDACE IMPERIALE DU PHARE DUNKERQUOIS** LOF : 088344 - id : 250269591395526 née le 04/09/2025 (*RAMSES DES TERRES ANDALOUSES x SIDJI DU HAUT DAGOUR*) Prod : M. DESWARTE Ludovic, Prop : Mme Mlle RISBEC Isabelle et Amélie

• CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 39 **E-MAGDALENA'STAR WITH RED RIBBON** PKR : II-153440 - id : 616093901656866 née le 05/08/2021 (*ZAHIR WITH RED RIBBON x FRANCISKA-A DEL SATIRO DANZANTE*) Prod : Mme WALASIEWICZ Magdalena, Prop : M. HENSELER-CAMPANA Bernard

• CLASSE SENIOR FEMELLE •

- 40 (CH) **ROXY DES TERRES ANDALOUSES** LOF : 083127/13735 - id : 250268743269559 née le 25/02/2020 (*OSIRIS DES TERRES ANDALOUSES x MIDNIGHT DU TEMPLE SACRE D'HELOISE*) Prod : Mme DEODAT Béatrice, Prop : Mme DEMARS Christel

DOGUE ALLEMAND BLEU

Juge : M. ZALC Thierry

• CLASSE PUPPY FEMELLE •

- 41 **ALYOSCHA GARENCE DE LA GUILDE DES NEPHILIMS** LOF : 088576 - id : 250269592583808 née le 09/12/2025 (*ULKAN DES TERRES DE ROMANDOR x T'SIOBHAN BETSABHEE DE LA GUILDE DES NEPHILIMS*) Prod : Mme COTTIER Céline, Prop : Mme TAVIAN Martine

• CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 42 **A'GUINNESS DE LA TOUR DU DAUPHINE** LOF : 088008 - id : 250269592054484 née le 22/04/2025 (*RAGNAR DE DOGOKO S.A. x SEPHORA DE LA TOUR DU DAUPHINE*) Prod : M. Mme MIDOUX Miguel et Catherine, Prop : M. Mlle PELLICER RENAUD André et Gaëlle
- 43 **ARWEN DE LA TOUR DU DAUPHINE** LOF : 088009 - id : 250269592054577 née le 22/04/2025 (*RAGNAR DE DOGOKO S.A. x SEPHORA DE LA TOUR DU DAUPHINE*) Prod et prop : M. Mme MIDOUX Miguel et Catherine
- 44 **AVANA DES TERRES DE PHELYZIA** LOF : 088263 - id : 250269611595550 née le 19/07/2025 (*SHAKTIDHAR DE VALAVERGNY x GRAZIA MODRY EFEKT*) Prod : Mme POISSON Alyssia, Prop : M. Mme SOICHET Yves et Christelle

• CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE •

- 45 **VENEZIA DE LA BENJAMINE** LOF : 087905 - id : 250268781576573 née le 30/11/2024 (*RASCAR CAPAC DE LA GUILDE DES NEPHILIMS x SHOOTIN THE DARK DE LA BENJAMINE*) Prod : Mme MAUNDER-PORTRON Véronique, Prop : M. Mme SOICHET Yves et Christelle
- 46 **VERLAINE DES GEANTS DU PARADIS D'HAVA** LOF : 087587/14318 - id : 250268781555654 née le 27/09/2024 (*GUERRINO MODRY EFEKT x UCREE DU DOMAINE DE KALKIS*) Prod : M. MEURICE Grégory, Prop : M. VIRAPIN Axel

LISTE DES EXPOSANTS

Mme BRUN Annie.....	1-18
Mme COTTIER Céline Le Mont Charvet Hameau de la Sauge 38620 VELANNE - 07 60 07 25 61	3-9-15-30
M. DELERUE Christophe.....	19
Mme DEMARS Christel 6, rue Georges Posset 02860 TRUCY.....	28-40
Mlle DEWASMES Audrey	35
Mme FREESS Isabelle Hameau de la Tuilière 392, chemin des Gays 84490 ST SATURNIN LES APT - 06 67 14 52 94	16
Mme GAUTHIER Laure 1, impasse du Joli Bois 71370 ST CHRISTOPHE EN BRESSE - 06 38 40 94 70	22-32
M. GHACIRI Nacim 14, Clocher Manoir Bathory 23000 ST SULPICE LE GUERETOIS - 06 09 66 07 14.....	11
M. GILMARDAIS Ludovic 11, rue du Moulin 03410 DOMERAT - 07 49 73 40 32	36
Mme GOUEFFON Marlène 225, chemin des Zermaines 01300 NATTAGES - 07 87 16 36 01.....	26-29-33-37
M. HENSELER-CAMPANA Bernard	8-17-39
Mme LE HEN Cathy	14
Mme LECERF Patricia	27
M. LECOURT Geoffrey 15, rue des Fauvettes 71210 ECUISSES - 06 37 79 07 22	7-23
M. Mme LEVERBE Jean et Armelle 15, Rue la Haut 80910 ARVILLERS - 03 22 37 05 09	24-31
Mlle LOISELET Michèle 22, rue des Petits Bouts 91330 YERRES - 06 37 36 08 92	5
Mme MARTINEZ Tiziana 396, chemin de Trévignieux 38110 LA BATIE MONTGASCON - 06 64 93 99 53	6
Mme MERCIER Maryse 118, rue des Fusillés de 1944 49260 MONTREUIL BELLAY - 02 41 38 74 65.....	10
M. Mme MIDOUX Miguel et Catherine 107, route de Chemin 38110 ST DIDIER DE LA TOUR - 0671420499	43
M. MIGNOT Gérard Cambraye 37800 MARCILLY SUR VIENNE - 02 47 65 27 21.....	21
M. Mlle PELLICER RENAUD André et Gaëlle 784, route de Céron 74380 LUCINGES.....	42
Mme PERRAULT Maryline 2, Village des Champs 37160 LA CELLE ST AVANT - 06 15 13 77 75	13
Mme PIRES Tiphaine.....	2-20
Mme PONTICELLI Chantal Lot. la Cannaie - N° 37 8, avenue Général Leclerc 13170 LES PENNES MIRABEAU - 06 22 26 37 21	25
Mme Mlle RISBEC Isabelle et Amélie 789, route de Lyon 07610 LEMPS - 06 23 35 35 90.....	38
Mme SIMON Françoise Les Loges de Rémyilly 58360 ST HONORE LES BAINS.....	12
M. Mme SOICHET Yves et Christelle Gobrand 69700 GIVORS - 06 52 47 27 24	34-44-45
Mme STRAZZERI Sonia 2428, route de Sagnebatu 38650 ST PAUL LES MONESTIER - 06 84 19 48 13	4
Mme TAVIAN Martine.....	41
M. VIRAPIN Axel	46

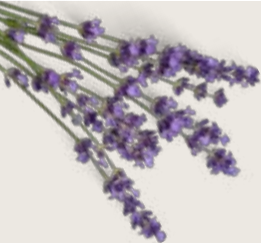


Réalisation :

SARL - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM - R.C.S. STRASBOURG 389912189

Adresse INTERNET : <https://cedia.fr> - E-mail : expo@cedia.fr

Certaines images ou certains textes peuvent avoir été créés ou modifiés avec l'IA.



Chiens&Chats

NATURELLEMENT

DES PRODUITS NATURELS ET EFFICACES !



Produits **100% naturels** pour
prendre soin de votre Poilu



9,6 / 10 est la note que nous ont
attribué nos clients*



Livraison **gratuite** dès 49€ d'achat



Points fidélité et programme de
parrainage avantageux !

COMMANDEZ EN LIGNE SUR
www.chiensenatchatsnaturellement.com

**ENTREPRISE FAMILIALE FRANÇAISE
BASÉE EN TOURAINE**

Besoin de conseils ?
Contactez nous au **02 54 80 32 63**



YUMOVE

TAURO
— PRO LINE —



Chiens Et Chats Naturellement



Chiens_Et_Chats_Naturellement

*Calculé à partir de 1878 avis obtenus du 23/01/2024 au 23/01/2025 via Avis Vérifiés.

Délégation
Pays de La Loire

régionale de jugement

LES DOGUES ALLEMANDS FONT LE SHOW



Où?

VILLE DE
Montreuil-Bellay

Les Nobis
Rue Georges Girouy

QUAND ?

Les 18 & 19 juillet 2026



Samedi 18 juillet

- Formation au standard dispensée par M. DELAHAYE
- Balade dans la vieille ville et photos
- Repas convivial

Dimanche 19 juillet

- Accueil des participants : à partir de 8H (boissons chaudes, brioche...)
- Début des jugements : 9H
- Juge : M. Pedro GONÇALVES

Petite restauration, sur place, toute la journée

Contact : Maryse MERCIER 07 67 22 49 73 / 02 41 38 74 65
dcfmarysemecier49@gmail.com / <https://www.doggenclub.fr>

Inscriptions :
<https://www.cedia.fr>

